



## Etre collégien à notre dame du mas

### «Le chemin de l'école à la campagne»

**Le collège Notre Dame du Mas est un collège familial de 330 élèves environ. Les jeunes sont accueillis par une communauté éducative attentive à chacun.**

**L'équipe enseignante développe un travail collaboratif important qui assure la mise en œuvre de nombreux projets et des pratiques pédagogiques innovantes adaptées aux besoins des élèves** (travail sur les temps scolaires, sur la répartition des matières dans la journée...).

**Horaires : Ils sont fixes et tous nos élèves sont pris en charge chaque jour sur l'ensemble de ces plages horaires.**

Cours le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 35 à 16 h 55 et le mercredi de 8 h 35 à 11 h 30 ou 12 h 30.

- **Langues vivantes :**

- Choix en 5<sup>e</sup> d'une langue vivante 2 obligatoire : espagnol, allemand ou italien.

- **Enseignement de complément :**

- Latin dès la 5<sup>e</sup> puis en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

- **Evaluation, Aide et soutien :**

- Mise en place d'heures d'accompagnement personnalisé en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>,
- Etudes dirigées,
- Selon les classes, devoirs surveillés organisés au cours de l'année pour développer l'autonomie et préparer au Lycée.

- **Activités péri-éducatives :**

Pendant le temps de midi, les élèves ont la possibilité de s'inscrire à l'association sportive (tennis de table en 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> ou préparation musculaire en 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>), de se rendre au C.D.I ou de participer à différents ateliers organisés avec eux : C.D.I, danse, jeux de société...

.../...

- **Orientation : Parcours avenir 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>**

Accompagnement et suivi individualisés de chaque élève, présentation des filières de lycée, des exigences, des débouchés et perspectives aux élèves et à leurs parents...

- **En classe de 4<sup>e</sup>** : Stage en entreprise fin juin.
- **En classe de 3<sup>e</sup>** : Stage en entreprise en décembre.

- **Education sexuelle et affective :**

- 6<sup>e</sup> : une journée d'atelier sur la puberté.
- 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : une conférence et un débat pour répondre aux questions des jeunes.

- **Pastorale :**

- Organisation régulière d'un temps de rencontre avec l'animateur en pastorale pour tous les élèves autour de sujets culturels, historiques et humanistes.
- 4 célébrations par an pour tous les élèves, afin de se réunir autour de temps forts.

- **Restauration scolaire :** Plats préparés sur place, self-service avec buffet d'entrées à volonté.

- **Tarifs :**

- **Scolarité** : 600 € par an. Tarif dégressif : - 15 % pour le 2<sup>e</sup> enfant scolarisé ; - 25 % pour les suivants.
- **Cantine** : 5,00 € le repas.

**Aide du conseil général selon les critères ci-dessous (document CAF à fournir)**

- Quotient CAF inférieur ou égal à 801 € : moins 1.20 € par repas
- Quotient CAF inférieur ou égal à 401 € : moins 2.50 € par repas.

- **Transports :**

Les différents transports mis en place par le Conseil Général du Rhône assurent aux élèves de rejoindre le collège :

- *De Villefranche S/S parfois en venant de l'Ain, d'Arnas...et en passant par Liergues, Pouilly...*
- *Du Sud par la Vallée d'Azergues en passant par Lozanne, châtilion, Chessy...*
- *Du Nord par la Vallée d'Azergues par Lamure, Chambost, Chamelet, Ternand...*
- *De l'ouest par Saint Vêrand...*

Le montant de la subvention transport et le dossier à fournir dépendent de la ligne empruntée et de la distance parcourue. Dans tous les cas, l'élève bénéficie d'une aide du département pour son transport.

- **Après le collège :**

Suivant leurs choix, leurs résultats et l'avis du conseil de classe, les élèves seront accueillis par les lycées publics ou privés sous contrat du réseau dans lesquels ils bénéficient d'une priorité (*liste non exhaustive*) :

- Notre Dame de Mongré et Notre Dame de Bel Air pour l'enseignement général,
- Notre Dame Villefranche (CSND) et Notre Dame de Bel Air pour l'enseignement technologique,
- Notre Dame Villefranche (CSND), La Mâche, Don Bosco ou Jehanne de France pour l'enseignement professionnel.

Nous accompagnons les familles dans les démarches et procédures de façon à donner à nos élèves les meilleures chances de réussite dans leur choix d'orientation.

**Inscription après entretien**

Les rendez-vous sont à prendre par téléphone avec la Directrice adjointe du collège :

Bérengère ADRAGNA

04 74 71 61 85 e-mail : [secretariat@csnd.fr](mailto:secretariat@csnd.fr) Site : [www.csnd.fr](http://www.csnd.fr)